

GUIDE TECHNIQUE

TOUT COMMENCE EN FINISTÈRE LADIES CLASSIC



Samedi 5 septembre 2026

SOMMAIRE

Organisation	3
Lieux pratiques	4
Parcours	5
Circuit final	6
Itinéraire horaire	7
Règlement de l'épreuve	9
La signalétique	10

TOUT
commence
en FINISTÈRE

www.toutcommenceenfinistere.com

ORGANISATION

Président

THOMAS Yves
06 73 97 42 72
pdr.ladiesclassic@gmail.com

Vice présidente

VELLY Chloé
06 98 21 89 62
pdr.ladiesclassic@gmail.com

Secrétaire Générale

CESVET Azilis
06 44 02 44 56
pdr.ladiesclassic@gmail.com

Trésorière générale

BONNIZEC Audrey
06 62 59 62 44
pdr.ladiesclassic@gmail.com

Trésorière adjointe

TRIVIDIC Annie
pdr.ladiesclassic@gmail.com

Membres

PERHIRIN Joël
CESVET Marc
CESVET Lucas
COLIN Vincent
COLIN François
VELLY Patrick
MOUTON Cédric
POIXE Dimitri
HUET Floriane
TREMBLAY Clara

MÉDIAS

Commentaires Live
CORDON RAGOT Audrey

Speakers

MARTIN Damien
MICHELIN Antoine

Gestion des bénévoles

LANCOU Guy
COLIN François
PERHIRIN Joël

Ambassadrice de l'épreuve

ROUSSEL Élyne

Président & Directeur de l'épreuve

THOMAS Yves
06 73 97 42 72

Finances

BONNIZEC Audrey
06 62 59 62 44

Partenariat

THOMAS Yves
06 73 97 42 72

COMPÉTITION

Médias Manager

POIXE Dimitri
06 62 51 78 41

Responsable invités

CESVET Marc

Responsable sécurité UCI

VELLY Patrick

SAFETY Manager

MOUTON Cédric
VELLY Patrick

Protocle

BONNIZEC Audrey
THOMAS Yves

Responsable du site de départ

COLIN François

Responsables du site d'arrivée

SOUMAGNAS Aurélie
ROUZIN Valentin

Permanence / secrétariat

CESVET Azilis

Régulateur

VELLY Patrick
LIRZIN Thierry

Radio tour

SIMONET Aurélie

Responsable des déviations

COLIN Vincent

Responsables de l'ensemble des véhicules

CESVET Lucas
BONIS Raphaël

MÉDICAL

Médecin

VERITE Michaël

HÉBERGEMENT

Responsable hébergement

VELLY Chloé

RESTAURATION BUVETTE

Responsable restauration

TRIVIDIC Annie

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du jury

NASCIMENTO José

Commissaire 1

GARNIER Morgane

Commissaire 2

PERROT Jean Marc

Juge à l'arrivée

VITOUR Bertrand

Commissaire moto 1

QUILLIVIC Damien

Commissaire moto 2

VEILLE Estelle

Arbitre voiture balai

BONNO Françoise

LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE

DATE	HEURE	LIEU
05/09/2026	10 : 00	Salle Jeanne - Plouhinec (29)

REUNION DES DS

DATE	HEURE	LIEU
05/09/2026	11 : 00	Salle Jeanne - Plouhinec (29)

PRESENTATION DES EQUIPES & SIGNATURES

DATE	HEURE	LIEU
05/09/2026	13 : 00	Usine Hénaff - Pouldreuzic

REUNION CHAUFFEURS ET MOTARDS

DATE	HEURE	LIEU
05/09/2026	11 : 30	Salle Jeanne - Plouhinec (29)

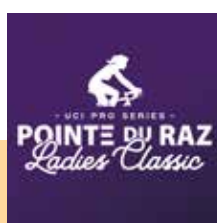
HOPITAL (CHU)

CHIC Quimper Concarneau
14 B avenue Yves Thépot
29000 Quimper
Tél : +33 2 98 52 60 60

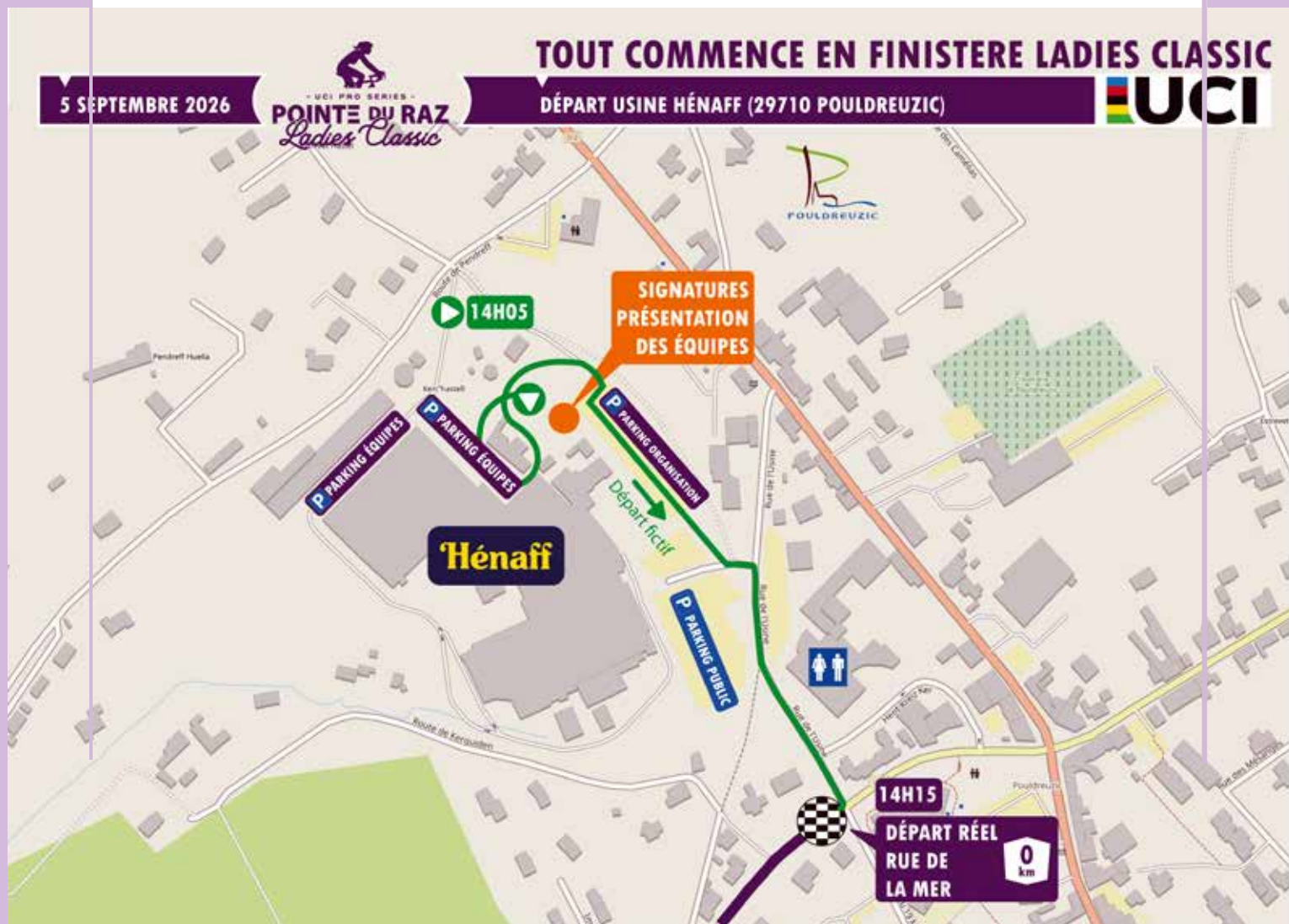
Centre Hospitalier de Douarnenez
85 Rue Laënnec
29100 Douarnenez
Tél : +33 2 98 75 10 10

MEDECIN COURSE

Michaël Vérité
Tél : + 33 6 45 77 04 79



DÉPART FICTIF





BAIE D'AUDIERNE

moyenne estimée



S Classement 5 sprints

POULDREUZIC : 14h15



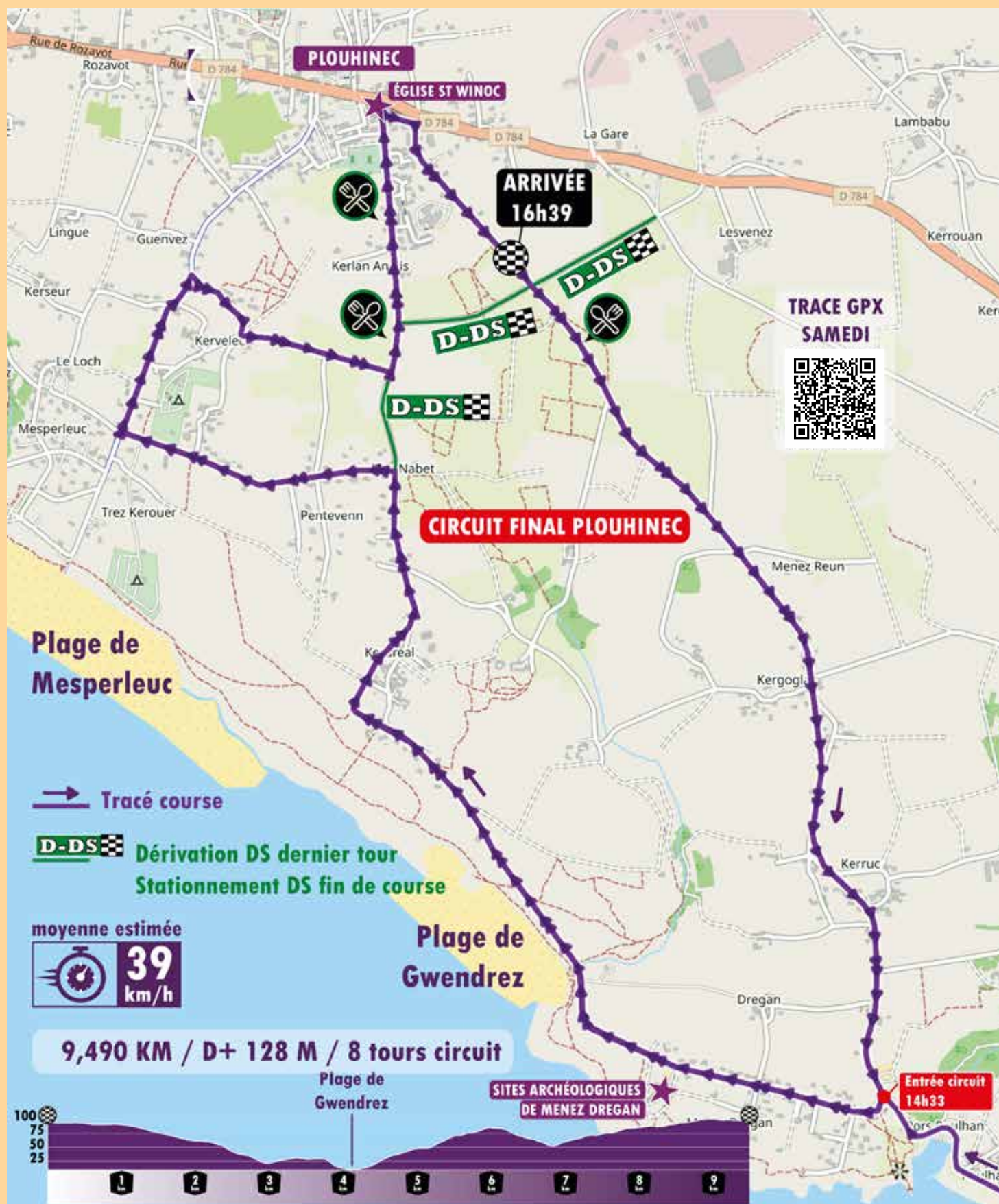


TRACE GPX



05/09/2026

CIRCUIT FINAL



5 sept. 2026

UCI PRO SERIES
POINTE DU RAZ
Ladies Classic

TOUT COMMENCE EN FINISTÈRE LADIES CLASSIC

UCI

POINTE DU RAZ LADIES CLASSIC

5&6 SEPT. 2026

SITE ARRIVÉE - CIRCUIT FINAL (29780 PLOUHINEC)





*pierrux
prod.*

FDJ UNITED
**COUPE DE
FRANCE**
FEMMES PROFESSIONNELLES



Tout Commence en Finistère Ladies Classic

ITINÉRAIRE HORAIRE

Départ : Pouldreuzic Arrivée : Plouhinec

samedi 05 septembre 2026

Distance : 94.090 Km

KILOMETRES		ITINÉRAIRE	HORAIRE		COMMUNES
à parcourir	parcours		37 km/h	39 km/h	
94.090	0.000	passage piéton - route de Penhors - rue de la mer Départ réel	14:15	14:15	POULDREUZIC
93.890	0.200	▲ rétrécissement gauche - droite			
93.640	0.450	▲ rétrécissement gauche - droite			
93.310	0.780	▲ rétrécissement gauche - droite			
93.050	1.040	sortie Pouldreuzic	14:17	14:16	
91.290	2.800	entrée Penhors à gauche - route de la Chapelle	14:20	14:19	
90.970	3.120	à droite - route de la Chapelle			
90.720	3.370	stop - tout droit	14:21	14:20	
90.450	3.640	cédez le passage - à droite D40			
89.910	4.180	à gauche Pors Poulhan	14:22	14:21	
89.800	4.290	sortie Penhors			
87.630	6.460	▲ ilot à droite	14:26	14:25	PLOZÉVET
87.190	6.900	▲ ilot à gauche			
86.970	7.120	à gauche Pors Poulhan	14:27	14:26	
85.870	8.220	à gauche Pors Poulhan	14:28	14:27	
84.140	9.950	stop - à gauche - Hent Prad Meur	14:31	14:30	
82.420	11.670	▲ ralentisseur ilot	14:34	14:33	PLOUHINEC
82.250	11.840	entrée circuit - à gauche - rue de la Corniche			
79.630	14.460	entrée Plouhinec	14:38	14:37	
79.230	14.860	stop à gauche - rue de Penteven			
78.360	15.730	cédez le passage - à droite - rue de l'Océan	14:40	14:38	
78.110	15.980	▲ rétrécissement droite - gauche			
78.030	16.060	▲ rétrécissement droite - gauche	14:41	14:39	
77.850	16.240	à droite - rue de l'Abbé Balouin			
77.570	16.520	à gauche Pors Poulhan			
77.530	16.560	sortie Plouhinec	14:42	14:40	
77.110	16.980	stop à gauche - rue Lann Ilis			
76.830	17.260	entrée Plouhinec			
76.320	17.770	à droite	14:44	14:42	
76.240	17.850	à droite - rue Jean Guillou			
75.760	18.330	1er passage sur la ligne	14:45	14:43	
75.630	18.460	Zone ravito			
75.200	18.890				
74.380	19.710	entrée Kerglogay	14:47	14:45	
73.560	20.530	entrée Kerruc	14:48	14:46	
72.760	21.330	à droite - rue de la Corniche	14:49	14:47	
70.160	23.930	entrée Plouhinec	14:54	14:52	
69.760	24.330	stop - rue de Penteven			
68.880	25.210	à droite - rue de l'Océan - cédez le passage	14:56	14:54	
68.620	25.470	▲ rétrécissement droite - gauche			
68.540	25.550	▲ rétrécissement droite - gauche			
68.320	25.770	à droite - rue l'Abbé Balouin			
68.110	25.980	à gauche			
68.060	26.030	entrée Plouhinec	14:57	14:55	
67.640	26.450	Zone ravito			
67.730	26.730				

Tout Commence en Finistère Ladies Classic

ITINÉRAIRE HORAIRE

Départ : Pouldreuzic Arrivée : Plouhinec

samedi 05 septembre 2026

Distance : 94.090 Km

KILOMETRES		ITINÉRAIRE	HORAIRE		COMMUNES
à parcourir	parcours		37 km/h	39 km/h	
66.840	27.250	à droite	14:59	14:57	
66.760	27.330	à droite - rue Jean Guillou			
66.290	27.800	2ème passage	15:00	14:58	
56.820	37.270	3ème passage	15:15	15:12	
47.620	46.470	4ème passage	15:30	15:26	
37.880	56.210	5ème passage	15:46	15:41	
28.410	65.680	6ème passage	16:01	15:56	
18.940	75.150	7ème passage	16:16	16:10	
9.470	84.620	8ème passage	16:32	16:25	
0.000	94.090	Arrivée	16:47	16:39	



RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

RÈGLEMENT

ARTICLE 1. ORGANISATION

La Tout Commence en Finistère Ladies Classic est une course organisée sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.). Elle se dispute le 5 septembre 2026.

Le contrôle technique est assuré par l'association Pointe du Raz Ladies Classic Organisation.

ARTICLE 2. TYPE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Femmes Elite.

Elle est inscrite au calendrier UCI, comptant pour la Coupe de France FDJ United. L'épreuve est de classe WE 1.1 Conformément au règlement UCI, art : 2.10.017, elle attribue des points comme indiqué dans l'encadré ci-dessous :

ARTICLE 3. PARTICIPATION

"Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :"

- Equipe UCI Women's WorldTeams (Mini 4)
- UCI Women's ProTeams
- Equipes Continentales Femmes UCI
- Equipes professionnelles cyclo cross UCI
- Equipes Nationales
- Equipes Régionales

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 compétitrices et d'un maximum de 6 compétitrices.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tiendra le 05/09 à partir de 10h00 à la Salle Jeanne à Plouhinec.

La confirmation des partantes et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence à partir de 10h00.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h à la permanence.

ARTICLE 5. RADIO - TOUR

Les informations de courses sont émises sur la fréquence 157.4875 MHz.

Fréquence arbitre : 157.4875.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Assistance sport média au moyen de 2 motos et 1 voiture neutre, avec chauffeurs et mécaniciens.

Pour les équipes françaises ne relevant pas du statut UCI, l'encadrement sportif des équipes de clubs français devra être assuré par un directeur sportif titulaire au minimum d'un diplôme Entraîneur Club Expert, d'un diplôme d'Etat (DEJEPS, DES JEPS, BEES2, BEESAC, Licence STAPS Entraînement Sportif) ou du professorat de sport (CTS). En l'absence de diplôme, l'équipe ne pourra pas bénéficier d'un véhicule de dépannage. Pour les équipes UCI, la réglementation UCI sera appliquée.

L'épreuve en ligne se déroulant par équipes, le changement de roues et de matériel entre équipières est autorisé.

L'ordre des voitures pour le dépannage sera défini lors de la réunion des Directeurs Sportifs

1ère : 125 points

2e : 85 points

3e : 70 points

4e : 60 points

5e : 50 points

6e : 40 points

7e : 35 points

8e : 30 points

9e : 25 points

10e : 20 points

11e : 15 points

12e : 10 points

13e au 15e : 5 points chacune

16e au 25e : 3 points chacune

POINTS UCI

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 7. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Pour des raisons de sécurité, il sera demandé aux compétitrices se trouvant à plus de 10 minutes du peloton principal de s'arrêter et de quitter la course, dans le respect du code de la route.

ARTICLE 8. CLASSEMENTS ANNEXES

La coupe de France Femmes Elite FDJ United comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :

- Classement individuel
- Classement par équipe

ARTICLE 9. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter en tenue au protocole :

- Les trois premières de l'épreuve
- La meilleure équipe
- La leader de la Coupe de France FDJ United à l'issue de l'épreuve.
- La meilleure animatrice
- La meilleure bretonne
- La 1ère coureuse N1.

Ces participantes se présenteront dans un délai de 10 minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente de l'épreuve.

En outre, la législation antidopage française s'applique au disposition du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu à la mairie de Plouhinec

ARTICLE 11. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premières du classement scratch selon la grille de prix UCI :

1ère	560€	11ème	90€
2ème	485€	12ème	90€
3ème	400€	13ème	90€
4ème	250€	14ème	90€
5ème	220€	15ème	90€
6ème	205€	16ème	90€
7ème	195€	17ème	90€
8ème	175€	18ème	90€
9ème	160€	19ème	90€
10ème	90€	20ème	90€

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **3640 euros**.

ARTICLE 12. SECURITE

L'épreuve se déroulera sous le régime de la circulation « d'usage exclusif temporaire de la chaussée » validé par la Préfecture du Finistère. Tous véhicules dans la bulle de la course ont pour obligation de rouler avec les feux de croisements allumés.

L'organisation rappelle la nécessité du strict respect du code de la route par les coureuses et les suiveurs.

L'association FMSB constituée de motards licenciés à la Fédération Française de Cyclisme, participe à la course avec 30 motards présents.

La gendarmerie d'Audierne assure la sécurité dans les principaux carrefours avec 8 gendarmes et 2 véhicules assistés de 3 motards de gendarmerie.

Les carrefours du circuit d'arrivée sont sécurisés par des signaleurs avec 2 barrières.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 13. SIGNALISATION

L'ensemble du parcours sera fléché avec des flèches noires sur fond jaune.

Les points spécifiques du parcours seront indiqués par des panneaux carrés avec l'indication en noir ou rouge sur fond jaune.

ARTICLE 14. STATIONNEMENT

Usine Hénaff : cf plan

Il est interdit de se garer en dehors de l'emplacement prévu, l'ensemble des véhicules suiveurs est obligé de quitter le site dès le départ donné.

Le départ fictif aura lieu dans l'usine Hénaff avec uniquement les coureuses.

De l'usine au départ réel la vitesse ne devra pas excéder **20km/h**.

PLOUHINEC : cf plan

Pour l'arrivée de la course en ligne seuls **les véhicules munis d'un bandeau adhésif fournis par l'organisation sont autorisés sur le circuit.**

Le circuit est interdit à la circulation, sauf pour l'organisation et les véhicules suiveurs munis de leurs bandeaux adhésifs.

Tous véhicules sans bandeaux devra stationner sur un parking spectateurs.

Tous les véhicules seront déviés à 1 km de la ligne.

ARTICLE 15. CLASSEMENTS

La prestation de chronométrage, photo-finish et classements sera réalisée par la société Matsport +33 4 76 52 53 60 // contact@matsport.com

Classement animateur :

5 - 3 - 2 à partir du 2ème passage sur la ligne jusqu'au 7ème passage.

ARTICLE 16. DEVELOPPEMENT DURABLE

La course va évoluer sur un territoire d'exception. La POINTE DU RAZ est classée Grand Site de France (Label délivré par le Ministère De La Transition Ecologique Et La Cohésion Des Territoires). La POINTE DU RAZ Ladies Classic est signataire du réseau DIOREN qui a pour but d'améliorer les pratiques de développement durable et de réduire l'impact environnemental lors des événements sportifs bretons.

Il est donc INTERDIT DE JETER DES DECHETS SUR L'ENSEMBLE DES PARCOURS.

ARTICLE 17. PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

Le non-respect des consignes de stationnement (même pour un suiveur) et le non-respect de l'environnement entrainera la mise hors course de la/des concurrentes de l'équipe.



LA SIGNALÉTIQUE

